

**Voc . :** *Gambetta, Jules Grévy, Adolphe Thiers, 18 février 1871, 10 mai 1871 après le traité de Francfort, Traité de Westphalie (1648), Victor Duruy, Gustave Ducoudray*

## ***Quelle est la vision du statut de l'Alsace-Lorraine en France et en Allemagne après 1871 ?***

### **I) Un territoire convoité**

1. [Une frontière mouvante](#) *traités de Westphalie en 1648*
2. [La question nationale au cœur du débat](#) *Victor Duruy*

### **II) L'Alsace-Lorraine de culture allemande, de cœur français**

1. [Une terre allemande par sa culture...](#) *poète Ernst Moritz Arndt (1813)*
2. [...et française de cœur](#) *Fustel de Coulanges, « la patrie c'est ce qu'on aime », Ernest Renan*

### **III) La déchirure franco-allemande**

1. [Face à la germanisation : l'émigration](#)
2. [Une situation précaire](#)

#### **Bibliographie**

**Source :** *L'Europe et le monde du congrès de Vienne à 1945.* Nathan - Klett Avril 2008, p.59

#### **Outils de travail**

- *Atlas historique, des origines de l'humanité à nos jours.* Perrin (nombreuses rééditions) **(BU)**

#### **Contexte allemand et européen**

- DREYFUS François-Georges, *L'unité allemande.* Paris, PUF, 1996, 127 p.
- WINCKER Heinrich, *Histoire de l'Allemagne, XIXe-XXe siècle : le long chemin vers l'Occident.* Paris, Fayard, 2005, 1152 p.

#### **Revue**

- ETIENNE François, « Bismarck et la naissance de l'Allemagne » in « L'explosion des nationalismes de Valmy à Maastricht », *L'Histoire*, n°201, juillet-août 1996 (p.40-45)

#### **URGENT : pour approfondir un élément clé du programme « nation/ nationalisme »**

- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Nationalismes et concert européen. 1815-1919*, tome 4, Paris, Hatier, 1996
- DREYFUS François-Georges, « Nationalisme et sentiment national en Allemagne », *clio.fr*, avril 2002 [en ligne] URL : [http://www.clio.fr/bibliotheque/nationalisme\\_et\\_sentiment\\_national\\_en\\_allemande.asp](http://www.clio.fr/bibliotheque/nationalisme_et_sentiment_national_en_allemande.asp)
- GELLNER Ernest, *Nations et nationalisme.* Paris, Payot, 1983, 208 p.
- THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales : Europe, XVIIIe-XXe siècle.* Paris, Ed. du Seuil, DL 2001, 294 p.

# L'Alsace et le nord de la Lorraine de 1871 à 1914

Après la défaite de la France dans la guerre franco-allemande de 1870-1871, l'Alsace et la partie nord de la Lorraine sont intégrées dans l'empire allemand et la population, encore majoritairement germanophone, est soumise à une politique d'intégration nationale.

Le traité de paix de Francfort accorde aux Alsaciens et aux Lorrains jusqu'à 1872 le droit d'opter pour la France. Environ 160 000 personnes font une déclaration d'option en faveur de la citoyenneté française, dont seulement environ 50 000 émigrent effectivement (population totale : environ 1,6 million).

Après 1871, l'Alsace-Lorraine participe au développement intérieur et à l'essor économique de l'Allemagne. Mais à la différence des autres États de l'empire, qui disposent de leur propre gouvernement et *Landtag* (parlement), les zones annexées sont directement rattachées à l'empereur en tant que terre d'empire (*Reichsland*) et n'obtiennent qu'en 1911 un *Landtag* aux droits limités – statut défavorable qui aboutit à la formation d'un fort mouvement autonomiste.

En France, le mythe des « provinces perdues » devient un élément central de l'idée de revanche à l'égard de l'empire allemand, mais ne joue plus de rôle décisif après 1900.

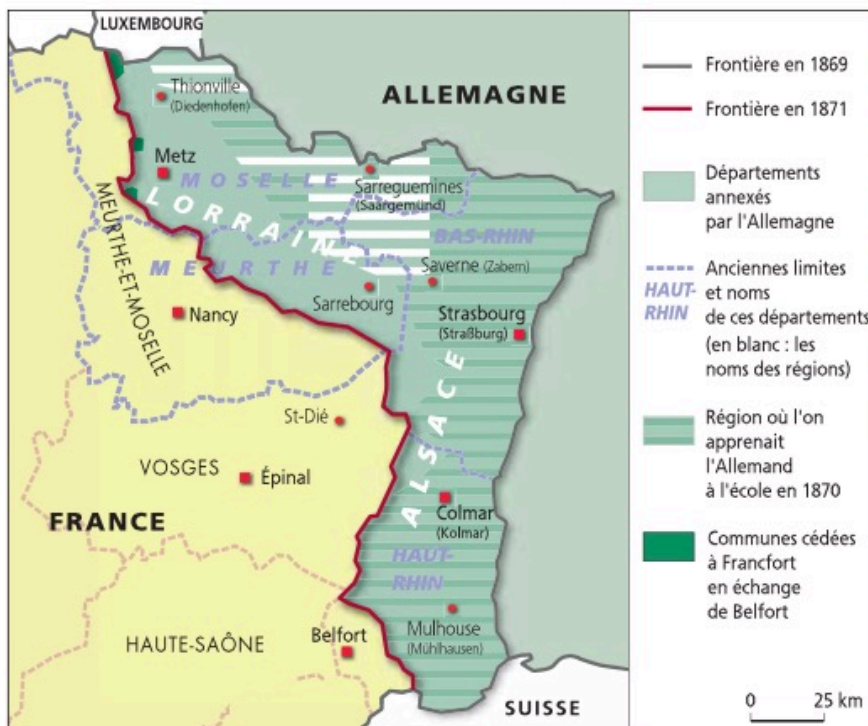
## 1 Pourquoi l'Alsace n'est-elle pas allemande ?

Pendant la guerre franco-allemande de 1870, Theodor Mommsen, historien allemand de l'Antiquité, réclama l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine du Nord en se référant aux similitudes culturelles. Son collègue français, Fustel de Coulanges, lui répond :

Vous croyez avoir prouvé que l'Alsace est de nationalité allemande, parce que sa population est de race germanique et parce que son langage est allemand. Mais je m'étonne qu'un historien comme vous affecte d'ignorer que ce n'est ni la race, ni la langue qui fait la nationalité. [...]

Ce qui distingue les nations, ce n'est ni la race ni la langue. Les hommes sentent dans leur cœur qu'ils sont un même peuple lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances. Voilà ce qui fait la patrie. Voilà pourquoi les hommes veulent marcher ensemble, ensemble travailler, ensemble combattre, vivre et mourir les uns pour les autres. La patrie, c'est ce qu'on aime. Il se peut que l'Alsace soit allemande par la race et par le langage. Mais par la nationalité et le sentiment de la patrie, elle est française. Et savez-vous ce qui l'a rendue française ? Ce n'est pas Louis XIV, c'est la Révolution de 1789.

Fustel de Coulanges, *L'Alsace est-elle allemande ou française ? Réponse à M. Mommsen, professeur à Berlin, 1870.*



## 2 La frontière franco-allemande après le traité de Francfort du 10 mai 1871

En Allemagne, on donne encore, de manière peu appropriée, le nom d'« Alsace-Lorraine » à la partie alors annexée par le Reich sur le territoire français. Comme l'annexion ne concerne pas toute la Lorraine, loin de là, mais surtout des parties des départements de la Moselle et de la Meurthe, le terme d'« Alsace-Moselle » utilisé en français est plus exact.